

fondation sombaille jeunesse  
maison des jeunes

## Rapport d'activités du collège de direction

**Edition 2017**

### Contexte cantonal

A l'été 2017, selon décision du Conseil d'Etat, les institutions pour mineurs ont été transférées du SIAM (service des institutions pour adultes et mineurs) au SPAJ (service de la protection de l'adulte et de la jeunesse). Ainsi le SPAJ, en parallèle de ses missions antérieures, devient l'interlocuteur étatique des institutions pour mineurs (*Centre pédagogique des Billodes, Fondation Sandoz, Foyer Jeanne-Antide, Fondation Borel, l'Enfant c'est la vie et Sombaille Jeunesse - Maison des Jeunes*) en tant que service indicateur et service financeur. La Conseillère d'Etat et le chef de service du SPAJ nous ont également informés qu'ils souhaitaient revisiter le plan cantonal d'équipement concernant la prise en charge et l'accompagnement des mineurs dans le canton de Neuchâtel. Le lancement de ce processus est prévu pour janvier 2018.

La Conseillère d'Etat, cheffe du département de l'éducation et de la famille (DEF) nous a affirmé que les mesures d'économies (3 millions) se feraient par la réorganisation du plan cantonal d'équipement. Les recherches d'économies sur les budgets déjà serrés des institutions ne sont donc plus d'actualité. En résumé, il s'agira de donner les moyens aux institutions/structures de faire correctement leur travail avec comme corollaire la réorganisation du plan cantonal d'équipement, plus particulièrement de l'accompagnement de mineurs en milieu résidentiel. Nous attendons donc 2018 afin d'en savoir plus quant aux intentions et besoins de l'Etat.

Pour rappel, en 2015, l'Etat a décidé de renforcer assez massivement la dotation en postes d'assistants sociaux pour les Offices de Protection de l'Enfance et d'éducateurs pour les structures de l'AEMO (action éducative en milieu ouvert de la Fondation Carrefour) de la Fondation Carrefour et du SPE (service psycho-éducatif de la Croix Rouge).

L'objectif était d'une part, de diminuer la charge de travail des assistants sociaux et par là leur permettre de travailler plus en amont des crises ou en prévention de celles-ci et, d'autre part, de renforcer les structures ambulatoires afin de proposer d'autres alternatives permettant ainsi de diminuer la pression sur les institutions qui ne peuvent répondre à toutes les demandes de placements.

Dans le rapport d'activités de l'année 2016, je mentionnais que les effets du renfort de l'ambulatoire n'étaient pas encore perceptibles en termes de diminution de nos listes d'attente de demandes de placement. En 2017, l'effet attendu n'est toujours pas perceptible au sein de notre Fondation. Nous avons en effet toujours des listes d'attente et notre structure d'Accueil d'Urgences n'a que rarement des places à proposer pour les urgences car quand un retour dans le milieu familial n'est pas possible rapidement, il est très difficile de trouver à brève échéance des places adéquates dans d'autres structures, ce qui nous oblige à prolonger ces placements au-delà de six mois voire parfois une année. Au fil des ans, nous avons pu constater que la durée des placements dans le cadre de l'Accueil d'Urgences était un bon indicateur ou révélateur des besoins en places d'internat dans les institutions cantonales voire extra-cantonales.

## **Contexte institutionnel**

### Formations et nouvelles pédagogies

La mise en œuvre de théories, qui plus est si elles sont nouvelles, est un exercice qui demande beaucoup d'investissement, que ce soit au niveau des changements de nos habitudes, des bouleversements provoqués par la remise en question de nos croyances, de nos convictions, de notre culture. C'est pourquoi nous poursuivons les efforts de formation et de supervision du personnel afin de maintenir l'élan de notre pédagogie et de rester au fait des nouvelles découvertes et orientations des pédagogies du 21<sup>ème</sup> siècle.

Les équipes éducatives, mais également l'ensemble du personnel de la Fondation, peuvent ainsi s'approprier de nouveaux outils, de nouvelles méthodes permettant l'élaboration de projets pédagogiques qui tiennent compte des différents points de vue, des forces et faiblesses, limites et ressources de l'ensemble des personnes concernées. Les projets pédagogiques individuels serviront de fil rouge au placement des enfants et au soutien apporté aux parents afin que chacun puisse faire valoir ses sensibilités.

Nous remarquons que l'évolution, le changement positif, la maturation sont possibles à tous moments de l'existence. Nous devons sans cesse nous rappeler que nous ne détenons pas la vérité et que chacun est différent, ce qui induit que les réponses aux problématiques doivent, elles aussi, être différentes et adaptées à chaque situation.

Les effets de ces nouvelles approches pédagogiques sont encourageants ; nous constatons que les enfants et les familles nous paraissent plus apaisés et qu'il est possible de construire des liens profitables à chacun. Ces liens, que nous appelons liens développementaux, permettent dans bien des cas d'éviter des escalades qui souvent pourraient mener à l'exclusion. Les compétences de l'ensemble du personnel ainsi que les outils à disposition sont des ingrédients indispensables à la réussite d'un projet pédagogique. Sans un espace-temps souple et adapté à chaque situation il est toutefois extrêmement difficile de parvenir aux résultats escomptés ; le temps, ce n'est pas que de l'argent, c'est aussi un moyen sur lequel nous devons pouvoir compter pour accompagner avec efficacité, efficience et humanité les jeunes et leurs familles.

### Fusion avec la Fondation Le Palabrier

Le Conseil de fondation du Palabrier a pris contact avec notre Conseil de fondation pour nous proposer de reprendre les bâtiments sis à la rue des Jonquilles 1. Après de fructueuses discussions et à la satisfaction de chacun, la solution d'une fusion par absorption avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017 fut retenue. Ainsi, notre Fondation a absorbé la Fondation Le Palabrier avec pour objectif d'installer à Jonquilles 1 des réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA), l'Etat de Neuchâtel par le SIAM et le SMIG ayant donné pour mandat à notre Fondation de proposer des projets d'accompagnement avec hébergement pour ces jeunes gens.

### Départs à la retraite

L'année 2017 fut marquée par plusieurs départs à la retraite.

M. Gilles Monnier a pris sa retraite en juillet ; après cinq années passées en tant qu'éducateur à l'Accueil d'Urgences, il avait dès 2007 pris le poste de responsable de la Maison des Jeunes. M. Monnier a su relever ce défi avec brio et s'est investi sans compter afin de mener à bien son mandat.

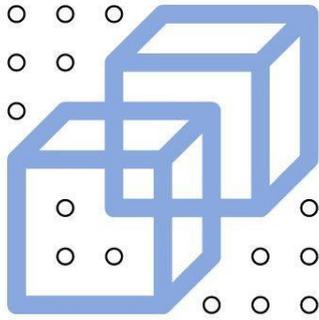
C'est en octobre que M. Pierre-Alain Amez-Droz a pris le chemin de la retraite, après plus de vingt-six ans de bons et loyaux services comme éducateur à la Maison d'Apprentis.

En décembre, ce fut le tour de M. Pascal Barretta de tirer sa révérence après vingt-sept années à la Sombaille, tout d'abord comme éducateur dans le groupe des « primaires » puis, dès avril 2000, en tant que directeur pédagogique de l'Accueil d'Urgences et de la Maison d'apprentis mais essentiellement de la Maison d'enfants.

Un immense merci à ces collègues pour leur professionnalisme engagé et la qualité de leur travail tout au long de ces années de belle collaboration.

Et bien sûr, un immense merci à l'ensemble du personnel, au Conseil de Fondation et au Comité directeur pour leur engagement aux côtés de l'équipe de direction et pour la confiance témoignée !

Claude Butscher  
Directeur général



**maison d'enfants**

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

## **HÉBERGEMENT ÉDUCATIF 6 À 16 ANS :**

### **Maison d'enfants, Sombaille 6 à La Chaux-de-Fonds :**

En 2017, deux jeunes gens effectuant leur Service civil ont épaulé les équipes éducatives de la Maison d'enfants mais également, en week-end, de la Maison d'apprentis. Cette expérience, qui avait été mise en suspens durant quelques années, nous a permis d'offrir de plus nombreux moments privilégiés aux enfants que nous accueillons, en individuel avec les civilistes mais également avec les membres des équipes éducatives, soulagés de certaines tâches chronophages par cette présence supplémentaire.

Durant cette même période, nous avons par contre renoncé à accueillir des stagiaires afin de prendre le temps d'évaluer de quelle manière une coordination stagiaire/civiliste peut se mettre en place de manière cohérente et respectueuse du bien-être de chacune et chacun.

#### ➤ Groupe des Primaires

Au tout début du mois de janvier, une fratrie de trois enfants s'est installée à la Maison d'enfants ; les deux plus jeunes auprès du groupe des primaires et leur aîné chez les secondaires. Neuf enfants ont donc partagé cette année 2017 et ont vécu la rénovation de leur groupe, accompagnés par les membres de l'équipe éducative. Celle-ci s'est investie de façon importante et n'a pas compté ses efforts pour déménager dans le groupe dit « provisoire » le temps que les travaux soient réalisés de juin à octobre.

La récompense aux efforts d'adaptation consentis fut d'intégrer un groupe de vie complètement revisité, pour le meilleur confort des jeunes et de leurs éducateurs. Pour marquer ce passage et remercier toutes les personnes ayant permis de réaliser cette rénovation, les enfants ont participé activement à la préparation et à l'animation d'une pendaison de crémaillère.

Si le ski ne fut pas au programme de 2017 sous la forme d'un séjour en station lors des relâches, un camp sportif estival fut par contre organisé sous la forme d'un séjour itinérant en vélo sur les bords du Rhin. Après quelques semaines d'entraînement, chacune et chacun étant équipés d'un cycle adapté, tous les enfants du groupe et trois de leurs éducateurs, ainsi que deux civilistes sont partis sur les routes pour une semaine de pérégrination. Grands et moins grands en sont revenus avec des mollets endurcis et de beaux souvenirs en tête et dans le cœur de cette expérience partagée.

Au niveau éducatif et suite à une réorganisation à l'interne de la Fondation, l'équipe s'est vue renforcée d'un 25% dès le mois de février pour atteindre un total de 400%.

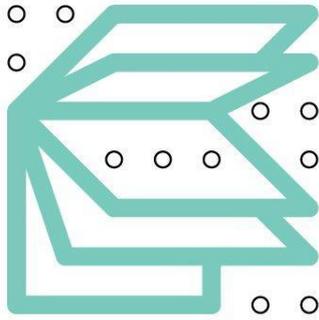
#### ➤ Groupe des Secondaires

Avec l'arrivée de l'aîné de la fratrie de trois en janvier le groupe précédemment composé de huit enfants depuis quelques semaines était dès lors au complet. Dans le cadre d'un dépannage PCE, une jeune fille qui avait déjà séjourné sur le groupe a été accueillie en « surnuméraire » d'avril à fin juin. Un jeune MNA arrivé quatre ans auparavant sur le groupe a rejoint la Maison des apprentis en fin d'année scolaire. Sa personnalité et sa situation particulière ont fait de son départ un moment de fortes émotions pour l'équipe éducative et les autres jeunes.

Tout comme sur le groupe des Primaires, l'équipe éducative s'est renforcée de 25% en cours d'année. Ce taux supplémentaire et une réorganisation des pourcentages au sein de l'équipe en place ont permis de compléter cette dernière d'une cinquième personne et de permettre ainsi une meilleure marge de manœuvre.

La majorité des jeunes du groupe des Secondaires ont également participé au camp vélo durant l'été, avec le même enthousiasme que les plus jeunes. Les jeunes ont une nouvelle fois participé à divers tournois interinstitutionnels, dont le tournoi d'unihockey organisé par les Billodes en juin et une édition spéciale du tournoi de foot organisé par Dombresson, en septembre, qui s'est déroulée au stade de la Maladière pour sa 30<sup>ème</sup> édition. Dans un autre registre, certains jeunes ont participé à des rencontres intergénérationnelles organisées par l'EMS de la Sombaille. Ces moments d'échange, de jeux et de goûter permettent d'ouvrir les enfants de la Sombaille à un autre environnement et ils y participent toujours avec plaisir.

Yvan Heger  
Educateur



**maison d'apprentis**

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

## **HÉBERGEMENT ÉDUCATIF 17 À 22 ANS**

### **Maison d'apprentis, rue du Banneret 2 à La Chaux-de-Fonds :**

Cette année 2017 a vu peu de mouvements au sein de l'effectif de la Maison d'apprentis. Une jeune fille de 16 ans l'a toutefois quittée, après plusieurs années d'internat au sein de la Fondation, pour construire un projet de formation dans un autre canton et être accueillie dans sa famille élargie. Nous avons dès lors pu accueillir une autre jeune fille à qui le cadre de vie et d'accompagnement éducatif n'a pas convenu. Elle nous a ainsi quittés pour rejoindre un lieu de soins avant que puisse être envisagé un lieu de vie plus contenant pour elle.

Un jeune homme, requérant d'asile mineur non accompagné, a pu intégrer un studio de suite de la Fondation, bénéficiant de la poursuite de l'accompagnement de l'équipe éducative.

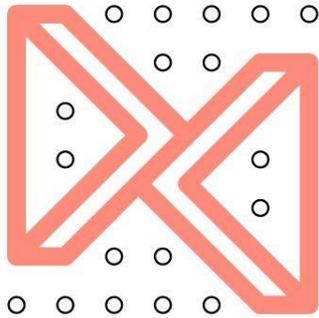
Nous devons par contre nous résoudre à ce qu'un autre jeune RMNA, n'ayant pu s'intégrer durablement dans un projet de formation ou d'intégration professionnelle, quitte la Fondation pour intégrer les structures mises en place par le Service des migrations.

Mise à part une jeune à laquelle nous avons demandé de mettre en attente toutes démarches de recherche de formation ou d'intégration professionnelle pour se consacrer prioritairement à prendre soin d'elle, tous les jeunes accueillis sont en formation (Lycée, ESTER, CIFOM, AFP ou CFC), certains dans le cadre des mesures d'accompagnement professionnelles de l'AI.

Un collègue étant parti à la retraite en fin d'année 2017, nous nous réjouissons d'accueillir un nouveau membre dans l'équipe au début de 2018.

Les différentes absences des membres de l'équipe éducative liées à de la maladie, de l'accident, un congé maternité ou à un départ à la retraite ont été palliées par le recours à une ancienne stagiaire qui a su prendre avec aisance le relais des personnes absentes, de même qu'à la mobilisation des autres éducateurs du groupe. Nous avons également pu compter sur un bel investissement des stagiaires accueillis en 2017 pour réaliser leurs périodes de formation pratique.

Anne-Sylvie Sauser  
Directrice pédagogique



**accueil d'urgences**

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

## **HÉBERGEMENT ÉDUCATIF D'URGENCES**

### **Accueil d'urgences, rue du Parc 69 à La Chaux-de-Fonds :**

En 2017, l'Accueil d'urgences, dont la mission est d'accueillir jusqu'à huit mineurs de 6 à 18 ans pour un placement de courte durée, a vu séjourner en son sein trente-trois enfants et adolescents pour des périodes variant entre 15 jours et 8 mois. Nous n'avons malheureusement pas pu répondre à toutes les sollicitations qui nous sont parvenues. Une fratrie de trois dont une enfant de 4,5 ans a été accueillie, ce qui a nécessité quelques aménagements particulièrement en termes de rythme de vie, pour l'ensemble du groupe de jeunes.

Si cinq jeunes ont été accueillis pour des périodes brève (15 jours à 1 mois), les autres pensionnaires ont séjourné dans notre structure durant 3 mois pour sept d'entre eux ou encore entre 4 et 8 mois.

Une situation familiale a amené à l'accueil partiel, durant plusieurs mois, d'un enfant dont la maman était atteinte dans sa santé et ne pouvait l'accompagner au quotidien. Après cette période de transition, une solution d'accueil en internat a été mise en place, avec l'accord de tous.

Treize pensionnaires ont rejoint une institution après leur séjour à l'Accueil dont deux ont été intégrés au sein de la Fondation (Maison des Jeunes et Maison d'apprentis).

Après un placement de plus de sept mois, un jeune garçon a rejoint le domicile familial en bénéficiant d'une PCE.

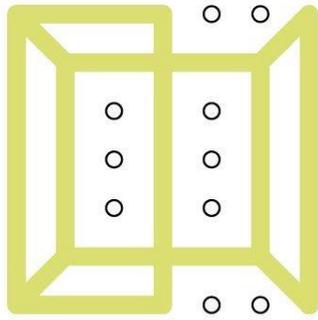
Enfin, quatre enfants accueillis en 2017 poursuivent leur placement en 2018.

L'équipe éducative de l'Accueil d'urgences a connu l'intégration de deux nouvelles personnes, remplaçant pour l'une un congé maternité et pour l'autre un éducateur qui a changé de poste au sein de la Fondation en rejoignant l'équipe éducative de la Maison des jeunes. Cette équipe momentanément remodelée a su avec une belle énergie trouver des repères communs et une bonne cohésion dans son travail au quotidien auprès des jeunes comme dans la relation avec les partenaires du réseau.

A la rentrée des vacances d'été, un projet de déménagement a été confirmé avec en perspective une installation dans une maison individuelle avec jardin située dans un quartier résidentiel de La Chaux-de-Fonds. L'équipe s'est réjouie et mobilisée autour de ce projet qui verra son aboutissement au printemps prochain, des travaux de rénovation, mise aux normes de sécurité et rafraichissement s'avérant nécessaires avant que les enfants puissent être accueillis dans ces nouveaux lieux. Nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier d'un tel outil pédagogique pour recevoir les jeunes qui nous sont confiés.

Nous continuons d'accueillir des stagiaires pour leurs périodes de formation pratique et pouvons compter également sur le soutien apprécié de civilistes. Les jeunes accueillis sont ouverts envers ces autres adultes présents au quotidien dont les membres de l'équipe éducative apprécie la présence et le soutien qui leur permet d'individualiser toujours davantage le suivi des pensionnaires.

Anne-Sylvie Sauser  
Directrice pédagogique



**maison des jeunes**

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

## **MAISON DES JEUNES**

### **Maison des Jeunes, rue du Parc 67-69 à La Chaux-de-Fonds**

En 2017, la Maison des jeunes a célébré, en toute discrétion, ses septante ans d'existence.

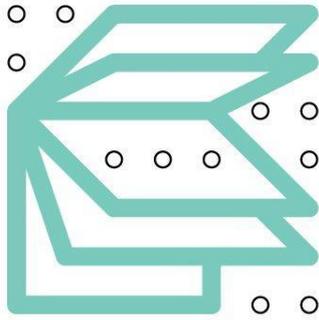
Mais pour la Maison des Jeunes, pensionnaires et personnel, 2017 a aussi et surtout été marquée par le départ à la retraite de Monsieur Gilles Monnier. C'est Madame Dominique Bernard qui a accepté, une année avant de prendre elle-même sa retraite, d'assumer la responsabilité de la Maison des Jeunes.

2017 fut donc une année marquée par les changements et je tiens à remercier sincèrement toute l'équipe de la Maison des Jeunes pour la qualité de son engagement qui a permis de faire face et de maintenir des prestations de qualité malgré les incertitudes et craintes inévitables liées aux changements.

La maison héberge, soutient et accompagne des jeunes gens âgés de 15 à 25 ans qui suivent des études ou une formation professionnelle ou encore qui font leurs premiers pas dans la vie active. Qu'ils soient trop éloignés du domicile familial par rapport au lieu de leur formation, qu'ils aient besoin d'un espace à eux pour mener à bien une formation ou encore du fait de leurs statuts de requérants d'asiles mineurs non accompagnés, trente-trois jeunes gens cohabitent, le plus souvent en bonne harmonie, au sein des deux bâtiments de cette structure.

Le soutien des éducateurs, qui œuvrent toujours en solo, est conforté voire complété par la présence d'autres adultes bienveillants qui ont pour mission principale de gérer le caractère hôtelier du lieu (équipe de cuisine, personnel d'entretien, veilleurs). Le défi consiste à ce que la composition de l'effectif des pensionnaires permette voire favorise l'apprentissage et la régulation par les pairs dans un subtil équilibre entre les majeurs et les mineurs, entre les filles et les garçons, équilibre entre les étudiants et les RMNA, etc. Le mode d'accompagnement en vigueur à la Maison des Jeunes à quelque chose de « magique » car il permet, avec des moyens très modestes et donc des coûts qui défient toute concurrence, d'accompagner des jeunes qui parfois doivent faire face à des situations très complexes. Et, cerise sur le gâteau, les résultats sont des plus encourageants !

Claude Butscher  
Directeur pédagogique



**maison d'apprentis**

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

#### **ACCOMPAGNEMENT EN HÉBERGEMENT DÉCENTRALISÉ**

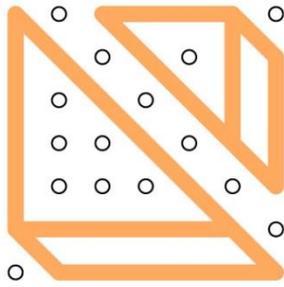
##### **Studios de suite :**

La Maison d'apprentis offre la possibilité pour les jeunes dont le projet individuel le préconise de bénéficier d'un studio dit « de suite ». Le jeune choisit un lieu de vie dans le cadre d'un budget qui lui est communiqué et la Fondation se positionne comme signataire du bail à loyer. Un accompagnement éducatif adapté aux besoins et ressources du jeune est alors mis en place dans ce nouveau cadre, en général assumé par l'éducateur de référence du pensionnaire, voire par un intervenant familial.

En 2017, quatre jeunes ont bénéficié d'un studio de suite, à la satisfaction de chacun, même s'il est parfois moins aisé qu'imaginé de quitter le cocon de l'internat. L'accompagnement bienveillant et rassurant de l'équipe éducative a permis à ces jeunes de traverser les différentes étapes d'un tel projet. Les liens sont également maintenus à l'occasion de repas réguliers, d'invitation aux moments festifs de la Maison d'apprentis etc...

Du point de vue des ressources humaines dévolues à ce concept, nous avons pris l'option d'impartir les forces nécessaires au bénéfice des équipes éducatives concernées (Maison d'apprentis particulièrement) afin de pouvoir nous ajuster aux besoins fluctuants en la matière, tout en restant au service des pensionnaires, quel que soit le statut de leur accompagnement (internat, PCEb, studio de suite).

Anne-Sylvie Sauser  
Directrice pédagogique



## prise en charge extérieure de type b

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

### **PRISE EN CHARGE EXTÉRIEUR**

#### **PCEb**

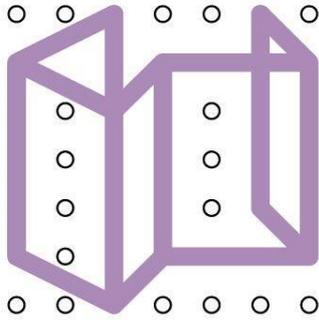
Depuis plusieurs années déjà, nous assurons des prises en charge extérieures (PCEb), suivis à domicile, faisant suite à un placement en internat plus ou moins long. Cette manière de faire offre la possibilité de réintégrer un jeune dans sa famille lorsque le contexte familial le permet, tout en maintenant un « filet de sécurité » temporaire et rassurant pour la famille et le jeune. La PCE offre également la possibilité d'un retour « temporaire » en internat en cas de crise familiale. Ces éventuels retours en institution, liés à une impossibilité parentale, font partie du processus et ne remettent pas en cause, à priori, la place du jeune dans sa famille.

Chaque situation étant unique et le rythme de travail avec les familles étant lié à la nature de sa problématique, le nombre de PCEb reste fluctuant. Les PCEb sont très liées aux changements qui s'opèrent dans le système familial (re)faisant de la place au jeune pour sa réintégration à domicile.

Ainsi, pour l'année 2017, douze jeunes et leurs familles ont bénéficié de ce type d'accompagnement.

Au printemps 2017, un membre de l'équipe d'intervenants familiaux a été sévèrement atteint dans sa santé et a dû cesser son activité professionnelle pour prendre soin de lui. Ses collègues ont accepté d'augmenter leur temps de travail pour pallier à son absence en prenant le relais auprès des familles concernées qui ont su les accueillir et comprendre les motifs de ce changement. Nous espérons que notre collègue pourra reprendre pleinement sa place au sein de l'équipe en 2018.

Anne-Sylvie Sauser  
Directrice Pédagogique



## préformation et job-coaching

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

### INTÉGRATION PROFESSIONNELLE, PRÉFORMATION

L'année 2017 a été synonyme de changements. La Préformation a modifié une partie importante de son mode de fonctionnement. Les années précédentes, elle était composée de trois groupes : la classe, l'atelier et la cuisine. Lors du bilan de toutes ces années passées, notre collègue qui s'occupait de la classe nous a fait part des difficultés que son poste rencontre, comme par exemple le fait de passer sept heures en classe avec des jeunes qui, pour la plupart, ont souffert lors de leur scolarité obligatoire. La problématique provient également du fait qu'il leur est difficile de trouver un sens aux divers exercices qu'ils font en classe car il n'y a pas de liens évidents entre ce qui est travaillé en classe et les ateliers.

Cela a amené l'équipe de la Préformation à revisiter son organisation. Comme vous le savez peut-être, la Préformation a fonctionné ces dernières années de la manière suivante: les élèves étaient séparés en trois groupes qui passaient quotidiennement, de l'atelier à la cuisine à la classe. Les élèves passaient ainsi une journée entière par secteur et donc également en classe.

Pour alléger l'aspect théorique, nous avons décidé cette année de tenter une nouvelle aventure en remodelant en partie les secteurs de la Préformation. La classe a donc cédé la place à l'atelier créatif. La composition de la Préformation en 2017 est donc la suivante : l'atelier technique, l'atelier créatif et l'atelier cuisine. Le tournus des groupes a aussi changé, actuellement chaque groupe passe une semaine par atelier.

Le challenge de ce changement reposera sur le fait de continuer à transmettre aux élèves les bases théoriques dont ils ont besoin mais cette fois-ci directement en lien avec la pratique. La classe se fera donc au sein des ateliers et en lien avec les divers projets personnels des élèves. Cela demandera aux maîtres socio-professionnels qui s'occupent des différents ateliers une organisation et une répartition des tâches claire et précise, afin de ne pas perdre de vue notre mission : préparer les jeunes à entrer dans le monde du travail avec les bases nécessaires pour une réussite.

Nous avons douze jeunes cette année : huit placés chez nous par l'Office de protection de l'enfant et quatre orientés dans notre structure par les conseillers de l'Office d'assurance invalidité.

Un autre changement est intervenu au sein de la structure de la Préformation et Job-coaching avec l'introduction, dès le mois de septembre, d'un poste de responsable d'équipe dont la mission est d'accompagner l'équipe et, ce faisant, d'accompagner le directeur pédagogique de la structure.

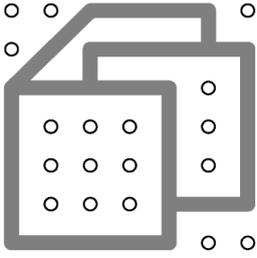
## **INTÉGRATION PROFESSIONNELLE, JOB-COACHING**

Le Job-coaching accompagne les apprentis sous forme de coaching. L'accompagnement consiste en un soutien scolaire individualisé et des entretiens d'aide. Nous offrons également un soutien à l'employeur en cas de difficultés. Il s'agit de créer un partenariat entre tous les acteurs de la formation dans le but de favoriser la réussite de l'apprenti au moyen d'un soutien adapté.

Jusqu'alors, le Job-coaching était composé d'un seul intervenant à 80 %. Dès la rentrée d'août, un 20% supplémentaire est venu renforcer ce secteur en développement.

Cette année, la collaboration avec l'assurance invalidité s'est élargi aux formations INSOS. La Fondation offre désormais la possibilité à des jeunes au bénéfice de mesures de l'AI de faire une formation pratique dite « INSOS » au sein de la Fondation dans les domaines de l'intendance et de l'entretien des bâtiments. Ceci implique le fait de pouvoir dispenser également des cours théoriques en lien avec les deux domaines ; il en a découlé l'augmentation de la dotation en ressources humaines à hauteur de 20 % pour le coaching-formation INSOS.

Peggy Pagni  
Maîtresse socio-professionnelle  
Responsable du Job-Coaching



fondation sombaille jeunesse  
maison des jeunes

# Rapport financier

## 2017

---

### 1. Introduction-généralités

1.1 Le premier contrat de prestations entre l'Etat de Neuchâtel et notre Fondation est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Notre Fondation est considérée comme institution « pilote » pour une première période d'essai de deux ans, le but de l'Etat pour les années à venir étant de signer des contrats de prestations avec les différentes institutions sociales du Canton.

Dès lors, l'Etat confie à notre Fondation un certain nombre de prestations à fournir et lui octroie une contre-prestation financière dont le montant est précisément défini. Les éventuelles plus ou moins-values dans les comptes de charges et profits de notre Fondation sont intégrées dans ses fonds propres.

Ce nouveau paradigme permet une plus grande marge de manœuvre dans la gestion des affaires de notre Fondation mais soumet également celle-ci à certains risques tels que les absences maladie non couvertes par les assurances, l'évolution du coût de la vie et les fluctuations des intérêts bancaires par exemple.

A la fin de l'année 2017, notre Fondation a eu le plaisir de conclure un nouveau contrat portant sur les exercices 2018 et 2019, basé sur les mêmes principes que le précédent.

1.2 Notre Fondation étant à l'époque un service communal de la Ville de la Chaux-de-Fonds a bénéficié du versement de sa part à la liquidation des fonds résiduels de l'ex-caisse de pensions du personnel communal, ceci après plus de sept ans de procédures.

Le versement de ces fonds a permis de rembourser intégralement le montant que la Fondation a été contrainte d'emprunter en 2014 lors de la première étape de recapitalisation de Prévoyance.ne.

L'affectation du solde inscrit dans le bilan de la Fondation à fin 2017 doit encore être déterminée mais ce solde sera certainement utilisé pour payer les futures mesures financières liées au changement de régime de la caisse de pensions, soit le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations.

1.3 Les activités des occupants du bâtiment sis rue des Jonquilles 1 à la Chauv-de-Fonds ayant pris fin en 2016, la Fondation Le Palabrier, propriétaire des lieux s'est approchée de notre Fondation car elle souhaitait conserver une activité sociale en ces murs.

Après diverses discussions, les deux fondations ont pris la décision de fusionner ; la Fondation Sombaille Jeunesse-Maison des Jeunes absorbant la Fondation Le Palabrier, valeur 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ainsi, nous retrouvons les valeurs immobilières et hypothécaires liées à cette fusion dans le bilan de notre Fondation au 31 décembre 2017 et c'est avec plaisir que nous prévoyons le déménagement de l'Accueil d'Urgences, actuellement localisé rue du Parc 67-69, dans le bâtiment de la rue des Jonquilles.

## 2. Décompte des journées de présences

La notion de journées de présences est un élément prépondérant du contrat de prestations. Afin de pouvoir déterminer avec le plus d'exactitude possible le nombre de journées à articuler dans les clauses du contrat, la Fondation s'est basée, avec la collaboration de l'ex-service des institutions pour adultes et mineurs (SIAM) sur la moyenne des journées civiles réalisées durant les trois dernières années.

Les prestations non reconnues dans le cadre du contrat de prestations correspondent

- à l'offre hôtelière de la Maison des Jeunes qui doit être autofinancée;
- aux prestations reconnues et couvertes par l'Office AI validées par une « Convention tarifaire pour la réalisation de prestations relevant de l'assurance-invalidité ».

Le décompte des journées prestées durant cette année 2017 s'établit comme suit :

Prestations reconnues - contrat de prestations 2016-2017							
PRESTATIONS	PLACES	JOURNEES CIVILES			CONDITIONS CONTRAT		
		comptes 2017	selon contrat	% réalisé	prix convenus "arrondis"	montant reconnu	
MAISON D'ENFANTS	18	6808	6130	111.06%	324.00	1 983 872.00	
MAISON D'APPRENTIS	10	3385	3220	105.12%	332.00	1 070 403.00	
STUDIOS DE SUITE	6	833	1240	67.18%	106.00	132 011.00	
ACCUEIL D'URGENCES	8	2369	2360	100.38%	492.00	1 161 742.00	
MAISON DES JEUNES - SAES/MNA	16	6005	4730	126.96%	178.00	501 960.00	
PRISES EN CHARG EXTERIEURES	10	1669	2750	60.69%	83.00	226 893.00	
PREFORMATION	8	2729	2880	94.76%	97.00	280 272.00	
JOB-COACHING	8	2486	2620	94.89%	97.00	254 970.00	
MAISON DES JEUNES-HOTELIERS +	7	1876	2600	72.15%	145.00	376 835.00	
<b>TOTAL</b>					<b>base 2015</b>	<b>6 328 938.00</b>	
					<b>contrat 2017</b>	<b>6 380 000.00</b>	
Prestations non reconnues dans le contrat de prestation							
PRESTATIONS	PLACES	comptes 2017					
AI	4	3192					
HOTELIERS	10	2095					

## **DONS REÇUS EN 2017**

Nous tenons ici à remercier vivement le Lions Club de La Chaux-de-Fonds pour son précieux soutien régulier.

ORIF pour prêt bus	100.00
M. A. Bringolf	200.00
Lyon's Club	700.00
Groupe E	250.00
Total	1'250.00

Ainsi que tous les dons en nature que de nombreuses personnes nous apportent tout au long de l'année.

Nos remerciements chaleureux pour votre générosité.

Raymond Perret  
Directeur administratif et financier